

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE PRECILHON
Séance 2 mars 2022

Le deux mars deux mille vingt-deux, à 20 heures, le Conseil Municipal de PRECILHON s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Nicolas LOUSTAU-CHARTEZ, Maire.

Étaient présents : LAPÊTRE Monique, GUEBARA Aurore, LUNION Loïc, HERNANDEZ Manuel, BOUVIER Romain, HUSTAIX Maryline, CAPPICOT Jérôme, HAENSEL Michèle, KLATKA Yannick.

Étaient absents excusés : PATIE Pierre,

Procuration :

Secrétaire de séance : LAPÊTRE Monique.

COMPTES DE GESTION

(2022-01-01, 2022-01-03, 2022-01-05)

Après avoir examiné les comptes de gestion établis par le Percepteur et vérifié que les montants des réalisations sont conformes aux chiffres des comptes administratifs, le conseil municipal vote les comptes de gestion du Service de l'Eau, de la Commune et du Lotissement Martherine.

COMPTES ADMINISTRATIFS

(2022-01-02, 2022-01-04, 2022-01-06)

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes administratifs 2021 dressés par le Maire et qui se résument ainsi :

SERVICE EAU	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	4 774,79	84 361,23
Dépenses	4 856,00	4 624,56
Déficit/Excédent	- 81,21	79 736,67
Résultat	+ 79 655,46	

COMMUNE	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	436 823,99	196 419,95
Dépenses	204 947,61	51 716,49
Excédent	231 876,38	144 703,46
Résultat	+ 376 579,84	

LOTISSEMENT MARTHÉRINE	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	240 993,91	350 000,00
Dépenses	240 993,91	86 193,81
Excédent	0,00	+263 806,19
Résultat	+ 263 806,19	

RESERVE INCENDIE : Contrat de transaction

(2022-01-07)

Le Maire rappelle que l'Assemblée l'a autorisé à signer le marché public pour les travaux relatifs aux travaux de défense incendie 2019 pour un montant total de 49 253,00 € HT.

Il expose que s'agissant de l'étanchéité de la réserve incendie enterrée, des malfaçons ont dues être reprises, ce qui a engendré des retards d'exécution. Il indique également que pour pallier ce retard, l'entreprise SN VERLAGUET a mis en place une réserve incendie souple provisoire.

Il est convenu entre les parties de renoncer aux pénalités de retard en échange de la mise à disposition gracieuse de la réserve provisoire et de la remise en état du site où elle a été mise en place après enlèvement.

En l'occurrence, le Maire présente le contrat de transaction précisant les termes de cet arrangement.

Le Maire, après avoir déposé le projet de contrat de transaction sur le bureau, invite l'assemblée à examiner ce dossier.

L'Assemblée, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,

AUTORISE : le Maire à signer le contrat de transaction présentée et demande l'achèvement des travaux fin avril.,

BÂTIMENTS COMMUNAUX : Remplacement des luminaires au foyer

Le foyer rural est utilisé régulièrement par diverses associations ou particuliers.
Afin de le rafraîchir, les murs ont été repeints ainsi que les boiseries intérieures.
Des devis ont été réalisés pour rendre plus lumineux l'éclairage de la salle.
Le conseil est favorable à cette dépense.

LOTISSEMENT COMMUNAL : Aménagement, espaces verts, mobilier urbain...

De nombreuses habitations sont terminées ou en voie de construction.
On peut donc prévoir pour le dernier trimestre 2022 un aménagement paysager du lotissement.
Reverdifier les abords de la voie principale semble difficile car des places de parking y sont prévues.
L'option d'emplacements avec arbustes près des entrées des habitations est préférée.
Une place de parking sera rajoutée face au 11 rue de la Barrière.
Du mobilier urbain avec arbres sera installé sur le lot communal ainsi que des arbres sur la place.
La réalisation du projet ornemental devra être attribuée à la même entreprise afin d'assurer une certaine cohérence.

CCHB : Représentants à la Commission Locale d'Évaluation de Transferts de Charges (CLECT)

Madame Aurore GUEBARA est désignée déléguée titulaire à la CLECT, M. Pierre PATIE sera son délégué suppléant.

ANIMATION :

- Les Marvaux : 5-6 mars brevet des 100 km Audax
- Repas des Aînés au foyer samedi 9 avril à midi assuré par un traiteur

Les personnes de plus de 62 ans sont invitées à s'inscrire au secrétariat de Mairie Lu-Me-Ve matins ou par mail : comprecilhon@cdg-64.fr avant le 06/04/2022

- Marché des producteurs : le 22 juillet 2022 de 18h00 à 23h00
- Cinéma en plein air : Possibilité de partage entre les 4 villages du RPI (en attente de leur retour)
- Passage de la Passerelle le 4 juin : la commune versera 100 € sous forme de subvention
- Sortie Nature avec l'association Curieux de Nature en mai ou juin prochain
- Mardis de l'insolite : spectacle prévu près du dolmen au cours de l'été
- L'association Arts et Vie en Couleurs vous invite à partager un moment convivial tous les derniers lundis des mois impairs, prochaine rencontre le 28 mars à 20 heures au foyer. Après avoir pleuré avec vos pelures d'oignons, donnez un sourire à cette association en les déposant dans le bac prévu à cet effet, toujours devant le foyer. Merci pour eux.

Le comité des fêtes a fait son Assemblée générale il y a peu, mais nous ne connaissons pas à ce jour les projets qui ont été retenus de leur côté.

QUESTIONS DIVERSES

- **Les Tableaux des présences pour les élections présidentielles des 10 et 24 avril 2022 prochains seront affichés à la porte de la Mairie.**
- Du gazon est en voie d'être semé sur les allées du cimetière.
- Pour un éclairage public nécessaire, suffisant et durable, celui-ci sera interrompu sur l'ensemble de la commune de 23h à 6h l'hiver et de 0h à 6h l'été.
- L'aménagement de l'aire de pique-nique ainsi que l'accès au dolmen par le bois et le balisage de certains arbres remarquables sur le parcours, ont été réalisés, avec la gracieuse participation de villageois bénévoles, merci à eux. Le conseil tient également à remercier les Précilhonnais qui se sont investis lors des dernières inondations.

Retour des diverses commissions :

- ❖ Commission CCHB : Agrandissement de l'aire de grand passage : 2 mois de travaux (plateforme de retournement, sanitaires, éclairage, distribution d'eau potable)
- ❖ Commission RPI :
Le RPI a été sévèrement touché dans son ensemble par le virus de la Covid en janvier.
Tout semble être revenu dans l'ordre.
Les parents d'élèves et le SIVU poursuivent leurs recherches et réflexions pour un projet d'amélioration des repas de la cantine.
Recherche d'une assistante maternelle pour le remplacement congé maternité d'Audrey
- ❖ Avis d'enquête publique concernant l'usine d'enrobage à Escout
- ❖ Abribus : le Maire a rencontré M. OXIBAR, conseiller régional, une réunion sur place a été réalisée : réponse négative une seconde fois. (Problème de manœuvre, allongement du temps de trajet)
Possibilité de voir avec le département pour mise en place de peinture et signalétique car ce problème de sécurité perdure sur un certain tronçon de la départementale.